

N/REF : 5/03/2025 10H57 C:009516 I:08702

MME LE MAGUER

V/Email reçu le Mercredi 05/03/2025 à 10H57

**25 RUE ROBIN FOUQUET
35000 RENNES**

SELON DEVIS N° 5020132

IMMEUBLE : 25 FOUQUET
25 RUE ROBIN FOUQUET
35000 RENNES

Rennes, le 19 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 25 FOUQUET - MME. LE MAGUER 06 42 99 68 08
AMLEMAGUER@ORANGE.FR

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5020132 du 28/02/2025 d'un montant de
359.81 € TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/03
MISE EN PLACE VEHICULE ET MATERIEL
COUPURE EAU
DEPOSE ET ENLEVEMENT MITIGEUR
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU MITIGEUR
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 17/03/25 à 11H53 Mme L DUVAL HERVIAULT

JR TT Email envoyé le 28/02/25 à 16H36 Mme LE MAGUER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	327,10	327,10
	TOTAL H.T.		327,10
	T.V.A. a 10,00%		32,71
	TOTAL T.T.C.En EURO		359,81

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.